

## NOTE DE L'ÉDITEUR

*Le village et enfin*, de Luc Baptiste, est, avec *Vichy-Tombouctou dans la tête*, de Jean-Michel Belorgey, l'un des deux premiers livres – des récits littéraires qui inauguraient la collection “d'un lieu l'autre” – parus aux éditions Bleu autour. C'était fin 1997. *Le village et enfin* était aussi le premier livre que publiait Luc Baptiste. Il y faisait pourtant montre « d'une maturité d'écrivain » par « son écriture nette, tendue, puissamment suggestive », notait Jean-Pierre Siméon, poète, écrivain et critique perspicace, dans *L'Humanité*.

D'autres éloges allaient suivre après que le livre eut fait l'objet, début 1998, d'une assignation en référé pour « atteinte à la vie privée ». « Le livre de Luc Baptiste s'impose d'abord par la force et l'originalité de son écriture. On est parfois du côté de René Fallet (en plus douloureux), de Marcel Jouhandeau (en moins cruel),

de Pierre Michon (en aussi minuscule...), écrivit ainsi Jean-Marie Borzeix, ancien journaliste et directeur de France Culture. Que voulez-vous, c'est de la littérature ! » Qui, « évidemment, est faite d'une description transformante du réel », ajoutait l'écrivain et critique Marc Lambron, pour s'insurger : « C'est une hallucination commune aujourd'hui : on veut à tout prix se reconnaître dans les romans des autres, non pour les aimer, mais pour hurler – pour les tuer. Comme si la haine de soi devait conduire d'abord à un meurtre de la littérature. C'est un signe de basse époque. Et, pour la liberté des écrivains, une menace. » Qui fut conjurée. « Papon débouté », titrait *Libération* le 2 avril 1998, Papon étant le nom du hameau natal de Luc Baptiste qui a pu s'en inspirer pour décrire son « village ». Dans son ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 1998, le tribunal de grande instance de Cusset (Allier) déboutait les requérants de leurs demandes tendant à obtenir le retrait du livre tant que n'auraient pas été occultés certains passages, mais il réservait la discussion au fond sur une éventuelle indemnisation. Cette discussion se tint lors d'un second procès, une requérante ayant réclamé des dommages et intérêts. Le tribunal débouta celle-ci en août 2000, arguant que « ce serait faire atteinte au principe

fondamental de la liberté d'expression d'un romancier que de considérer qu'en s'inspirant d'événements ou de personnages connus, ayant existé, et en les transposant sur un terrain fictif et romancé où l'imaginaire l'emporte très largement sur le réel, il ait commis une atteinte à l'intimité de sa vie privée ». Laissons le mot de la fin de cet épisode judiciaire à Jean-Pierre Siméon : « J'ose même dire que l'effet de vérité venge d'une certaine façon ici ceux que l'existence malmène. Elle leur rend la dignité d'une présence, fût-ce dans l'aveu de ses misères et de ses défaites. »

Et revenons toujours avec lui sur le terrain de la littérature. À la fin de sa chronique conçue avant les deux procès, Jean-Pierre Siméon écrivait : « La peinture est sans concession, cruelle à vrai dire, car l'enfance ne se ment pas. Luc Baptiste pose un œil intransigeant, ce qui n'exclut pas une paradoxale tendresse, sur ce monde clos où l'ennui, l'angoisse et la déréliction morale pervertissent le lien social. D'un lieu l'autre, le livre se clôt sur une évocation tout aussi convaincante (et éprouvante) d'un village perdu de l'ouest de la Chine, où le lecteur peut se croire conduit dans quelque enfer terrestre. [...] On en redemande. »

Luc Baptiste, depuis, a signé chez Bleu autour un recueil de nouvelles, *La Position de Juste* (2000). Aujourd'hui, nous publions de lui *Les Français parlent aux Français* (nouvelle, coffret "six nouvelles, six auteurs"), nous rééditons, augmenté d'une préface de Marie-Hélène Lafon, *Le village et enfin*, dont le premier tirage était épuisé, et enfin nous faisons paraître son troisième livre, un récit de voyage (texte et photos de l'auteur), *Sur la route du Karakoram*, où se trouve ce village de l'ouest de la Chine qu'il met en parallèle avec le sien, de *village*.